

AVIS À LA POPULATION

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tiendront la séance à huis clos. Cette séance sera filmée et enregistrée.

Si vous désirez vous adresser au conseil, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net

Cet enregistrement audiovisuel sera disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts
Mardi 10 mai 2022, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum — ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2022			x		
4	Approbation du <i>Rapport des impayés et déboursés directs</i>			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Approbation de la nouvelle politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux			x		
5.2	Approbation de la nouvelle tarification de l'utilisation du véhicule propriété des TNO			x		
5.3	Abolition de la petite caisse des TNO de 50 \$			x	<i>Aucun document</i>	
5.4	Désignation d'un étudiant comme adjoint aux fonctionnaires responsables en matière d'urbanisme, application de la réglementation municipale d'urbanisme			x		
5.5	Autorisation de la tenue de la 3 ^e édition de l'Ultra-Trail des Chic-Chocs, du 19 au 21 aout 2022			x		
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure/début :	
8	Levée de la séance			x	Heure/fin :	